

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
INSTITUTIONS ET VIE
POLITIQUE

Séance du Conseil Communautaire du 3 mars 2021 à 18 heures 30.
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary
Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
Désignation de
représentants

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous
la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté
de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :
Modification de la
composition de la
commission
communication

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Convocation du
conseil
en date du
25 février 2021

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE :

Présents : Omar AIT MOUH, Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD,
Bernard BASTOUIL, Brigitte BATIGNE, Robert BATIGNE, Guy BONDOUY,
Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER, Karole CAFFIER,
Didier CALMETTES, Nicole CATHALA LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU,
Sabine CHABERT, Gilbert COSTE, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA,
Jean-Marc DEUMIER, Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Audrey GAIANI,
Alain GALINIER, Héléne GIRAL, Jean-François GLEIZES,
Préscilla GRANIER, Philippe GREFFIER, Evelyne GUILHEM,
Philippe GUIRAUD, Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE,
Cédric MALRIEU, Patrick MAUGARD, Benoît MERLIN, Pierre MONOD,
Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC, Charles PAULY, Bernard PECH,
Georges PECH, Bruno PERLES, Henri POISSON, Bruno POMART,
Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Martine PUEBLA,
Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL, Nicolas RAUZY,
Thierry ROSSICH, Jérôme SENAL, Isabelle SIAU, Régine SURRE,
Gilles TERRISSON, Guy THOMAS, Raymond VELAND,
Jean-François VERONIN-MASSET, Monique VIDAL, Jérôme WILTZIUS,
Giovanni ZAMAI.

Formant la majorité des membres en exercice.

PAR PUBLICATION
LE

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
Alain CARBON par Bernard BASTOUIL, Cédric LEMOINE par
Omar AIT MOUH, René MERIC par Jean-François GLEIZES,
Hubert NAUDINAT par Jérôme WILTZIUS, Nadine ROSTOLL par
Jean-Marc DEUMIER, Bernard VIDAL par Georges PECH.

PAR DELEGATION
LE

Procurations : Nicole MARTIN à Cédric MALRIEU.

Signature

Excusés : Alain BOUSQUET, Sandrine CAMPGUILHEM, Hubert CHARRIER,
Véronique CORROIR, François DEMANGEOT, Dominique DUBLOIS,
Bernard GRIMAUD, Didier MAERTEN, Marc TARDIEU.

Absents : Thierry LEGUEVAQUES, Thierry MALLEVILLE.

Secrétaire de séance : Bruno POMART.

Envoyé en préfecture le 10/03/2021

Reçu en préfecture le 10/03/2021

Affiché le

ID : 011-200035855-20210303-20210002-DE

20210002

VU la délibération n° 20200212 en date du 9 décembre 2020 portant création de la commission communication,

Après candidature de Monsieur Pierre BARBAUD à ladite commission, Monsieur le Président sollicite le conseil communautaire afin de modifier la composition de la commission permanente Communication.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE de modifier la commission Communication.

FIXE à 9 le nombre de membres siégeant dans cette commission.

DECIDE, à l'unanimité, conformément à l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, de déroger au scrutin secret.

DESIGNE les représentants de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois ci-après à la Commission Communication :

Civilité	Nom	Prénom	Fonction	Statut	Membre représenté
Madame	NACCACHE	Nathalie	Déleguée	titulaire	LABASTIDE D'ANJOU
Madame	SIAU	Isabelle	Déleguée	titulaire	MAS SAINTES PUELLES
Madame	CHABERT	Sabine	Déleguée	titulaire	CASTELNAUDARY
Monsieur	BOUILLEUX	Denis	Délegué	titulaire	CASTELNAUDARY
Madame	BOURGEOIS-MOYER	Ellane	Déleguée	titulaire	SAINTE MARTIN LALANDE
Madame	DARCHY	Claire	Déleguée	titulaire	LABASTIDE D'ANJOU
Madame	ESCAFRE	Elisabeth	Déleguée	titulaire	CASTELNAUDARY
Madame	CAFFIER	Karole	Déleguée	titulaire	CASTELNAUDARY
Monsieur	BARBAUD	Pierre	Délegué	titulaire	CASTELNAUDARY

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.



Castelnaudary, le 3 mars 2021

Le Président,

Philippe GREFFIER.